

Elus(es) présents : Guy Massot, Jean Coromina, Martine Battini, Jacques Gimenez, Eric Martinet, Danielle Seriket.

Plus d'une trentaine d'habitants.

En introduction : Guy Massot le maire de la commune, présente les différents élus présents et excuse ceux qui n'ont pas pu venir. Il expose les différents objectifs de cette réunion de quartier. Il rappelle les différentes permanences des adjoints et des conseillers délégués ainsi que la permanence du samedi matin de 10 h à 12 h en Mairie.

Le compte rendu de cette réunion de quartier sera restitué dans ses grandes lignes sur le site Internet de la mairie. Certaines questions auront des réponses précises, d'autres pourront venir plus tard.

I - Questions diverses sur : Opérateurs INTERNET, parkings et circulation, ECLAIRAGE PUBLIC :

Question 1 : Est-ce que le site Internet de la mairie est « Vallon infos » ?

Réponse de GM: non pas du tout. La Mairie de VALLON PONT d'ARC a un site Internet spécifique > www.mairie-vallon.com et une page Facebook « officielle » et fiable > @MairiedeVallonPontdArc
La page Facebook « Vallon infos » est parfois mal renseignée voire annonce des contre-vérités.

Question 2 : Le réseau ADSL est dans un état lamentable sur Vallon. Quand va-t-on avoir la fibre, alors qu'elle est déjà prévue dans plusieurs villages alentour ?

G.M : fin 2023/Début 2024 pour Vallon (L'intercommunalité compte 20 communes et environ 15 000 habitants. Vallon n'était pas dans les communes prioritaires). On va essayer de faire respecter le planning.

Questions 3 : - l'été très souvent plus de réseau niveau de SFR et de Bouygues sur le village.

- perturbations fréquentes au niveau des réseaux de télé de la Vieille route de Lagorce.

Réponses :

GM : SFR et Bouygues dépendent d'Orange.

JC : depuis qu'on a mis une antenne Vieille route de Lagorce, les choses se sont améliorées au niveau de la télé.

Question 4 : pose le pb du fossé d'Odalys qui n'est pas curé.

Question 5 évoquée en 3 points :

- 1^{er} point : Parking lié à un lotissement Adis de 13 maisons qui va se construire : il risque de se poser le même problème qu'Allée des Châtaigniers : un seul emplacement de voiture pour une maison en sachant que la plupart des foyers ont 2 voitures.

Est-ce qu'un stationnement supplémentaire va être prévu ? Pour les maisons de l'allée des châtaigniers, des places de stationnement supplémentaires ont été aménagées : c'est une bonne chose.

- 2^{ème} point. : un petit bassin de rétention d'eau a été fait alors qu'avant il y avait un fossé qui existait : insuffisance de ce système.

- 3^{ème} point. : Concernant l'éclairage public, problème de pollution lumineuse et de gaspillage en particulier dans le quartier Jardins Romains. On peut éclairer la rue mais pas les habitations : il y a des dispositifs qui permettent de diminuer l'intensité lumineuse et on peut aussi éteindre un éclairage sur deux. Réfléchir à la meilleure solution. Un document écrit est fourni à la commune qui est une piste de réflexion pour les habitants et les élus. Il sera joint au CR.

Question 6 de 2 habitants de Chaudebois : à Chaudebois c'est l'inverse : la rue est fermée et n'est pas éclairée. Combien ça coûte ? Il y a des modèles avec détection qui dépensent moins d'énergie.

Question 7 d'une habitante : éteindre la nuit comme cela se fait dans de nombreuses communes.

Réponses des élus pour la question 5

- Pour le 1^{er} point : G.M et J.C disent qu'il faut regarder de plus près le sens de la circulation dans ce chemin et trouver des solutions mais aujourd'hui ce chemin est domaine privé de la commune.
- Pour le 2^{ème} point : JC dit que on est aidé par la DDE on a vu avec Monsieur Gimond ce n'est pas possible. On fera un autre petit bassin au-dessus du terrain Barrault (Rivages d'Ardèche) ...
- Pour le 3^{ème} point sur l'éclairage public : JC dit qu'il faut éclairer les rues et pas chez les gens. Il faut changer pour de la LED dès que c'est possible mais cela a un coût. Guy Massot dit qu'on peut bien sûr éteindre un lampadaire sur deux mais qu'il faut savoir que la commune paye pour chaque point lumineux, qu'on l'allume ou pas. Il faut avoir une réflexion globale sur l'éclairage public effectivement qui coûte cher à la commune.

II – PROBLEMATIQUE du ramassage des ORDURES MENAGERES.

Question 1 : depuis que le PAV de la vieille route de Lagorce a été supprimé, il faut aller faire le tour de tous les PAV ce qui représente du temps et de la consommation de carburant.

Réponses :

Guy Massot refait l'histoire du système actuel des ramassage des ordures ménagères qui relève de la compétence de la communauté de communes et revient sur ce qui a été fait il y a deux ans.

Quand la Communauté de Communes a voulu modifier sur le territoire le système de ramassage des ordures ménagères :

- un bureau d'étude à l'époque aurait dû être pris pour étudier le fonctionnement, ça n'a pas été fait, ce qui a entraîné une mauvaise gestion et de mauvaises prévisions.

- On n'a pas posé la question du système mis en œuvre aux élus du territoire, mais seulement à des techniciens de la Communauté de Commune qui n'avaient pas forcément la connaissance dans le domaine, ce qui a conduit à un système inadapté.

Guy Massot reconnaît que le système des PAV mis en place n'est pas suffisant et ne répond pas correctement aux besoins de la population. C'est un gros problème technique mais aussi financier. Il y a un système de calcul qui n'est pas bon... cela a déjà coûté 3 millions d'euros en investissement.

- JC : parle du Sictoba, syndicat qui n'a pas la compétence de la gestion des OM mais est en train de mener une étude sur la collecte des OM et sur quel type de collecte en fonction de chaque commune, en concertation avec les usagers. Le résultat de cette étude sera rendu courant mars.

GM dit qu'on essaie de voir comment on peut faire et adapter en fonction de chaque commune...il faudra qu'il y ait 2 rythmes pour Vallon (hiver et été)

Il explique aussi la nouvelle taxe des OM qui se calcule en fonction de la valeur locative du logement. Ce qui n'est pas tout à fait juste par rapport à certaines situations.

Pourquoi en est-on arrivé là avec une TEOM à 17,7 % de la valeur locative.

Le système financier précédent n'était pas satisfaisant non plus et mal calculé car il ne couvrait pas les frais engendrés (au départ système de carte très compliqué, etc). Sur le plan financier, on était obligé de repasser à l'ancien système de TEOM, car si rien n'était fait par la Com Com, l'administration aurait pris la gestion avec un coût encore supérieur.

AUTRES Questions et réflexions des habitants sur les ordures ménagères :

1 – Beaucoup de décisions sont prises sans que l'on soit au courant.

2 – Questionnement sur la poubelle jaune dans laquelle on met beaucoup de choses, ce qui demande encore un tri par la suite... pas très logique !

3 - Deux habitantes déplorent le manque de pédagogie et d'information : elles disent que dans le passé elles avaient été bénévoles à Grospierres pour faire du tri.

4 – Un habitant dit que depuis le mois de juin il a parlé avec Monsieur le maire et l'intercommunalité et a envoyé des courriers. Pas de réponse claire. Apparemment il n'y aura pas de marche arrière.

5 - un habitant déplore de payer encore plus cher, pour un système inadapté qui l'oblige à prendre son véhicule, consommer du carburant et polluer.

6 - Habitants évoquent un système du ramassage des OM au porte à porte, plus incitatif et adapté.

7 - Discussion explicative autour de l'origine de la suppression du Point Apport Volontaire des ordures ménagères de la vieille route de Lagorce :

- Beaucoup d'habitants déplorent le manque de communication au sujet de la suppression de ce PAV et le fait que commune et intercommunalité « se renvoient constamment la balle »

- Selon l'intercommunalité, on a dit à un habitant que c'est suite à un incident d'un riverain avec un chauffeur. Rectification des riverains du PAV qui expliquent leur démarche.

- Intervention des élus (Guy Massot et Danielle Seriket) rétablissant l'historique : nuisances multiples pour les riverains, courriers puis pétitions, impossibilité de trouver des solutions acceptables avec le prestataire Plancher etc...

8 - beaucoup évoquent un gros problème pour les personnes âgées et / ou à mobilité réduite dans l'impossibilité de se déplacer.

Réponses des élus(es) :

- GM: Un comité citoyen a été constitué, avec des représentants de chaque commune : il faut faire remonter toutes les informations et toutes les remarques aux personnes qui représente Vallon.

- JC : - évoque le Centre de Tri et de valorisation de tous les déchets par Optimale à Lavilledieu.

- PAV : aucun terrain communal dans ce quartier. Donc on veut bien trouver chez les riverains des terrains en friche qui pourraient permettre l'installation d'un nouveau PAV.

- DS : Pour les personnes âgées ou à mobilité dans l'impossibilité de porter leurs ordures ménagères, voir une solution possible en attendant avec le CCAS.

Donner les coordonnées des représentants de Vallon pour le comité citoyen.

Conclusion faite par une habitante : Il y a un lien entre les communes et l'intercommunalité au sujet des ordures ménagères : les habitants veulent plus de transparence et être mis au courant à chaque fois que des décisions importantes sont prises.

III - Voirie -circulation-Sécurité

Questions des habitants :

1-excès de vitesse sur la vieille route de Lagorce en plus des problèmes de circulation.

2- problématique de permis de construire qui sont donnés sans prévoir la voirie adaptée.

3-est-ce qu'une déviation est prévue ? Interrogation sur une déviation possible le long du ruisseau du Rimouron.

Réponse :

JC: Ça fait partie d'une étude globale sur la voirie qui représente un coût énorme pour une commune.

Autres Questions diverses :

1-une habitante parle d'un fossé mal rebouché près de chez elle dans un virage chemin.

2- Deux habitantes Jardin Romains se plaignent de véritables piscines au pied de leurs habitations lors de pluies importantes : problème signalé depuis 2012.

3- Logements ADIS : les mêmes difficultés de sécurité depuis 2012. Une entente était prévue entre ADIS et la commune pour poser une caméra : qu'en est-il ? Rien n'a été fait.

4 - Jardins Romains : permettre l'accès à une bouche incendie et la sécuriser.



Cette réunion de quartier est clôturée par un moment convivial et la discussion entre élus(es) et administrés(es) continue autour d'un verre.



Eclairage public :

Je me pose des questions concernant l'éclairage du quartier, à l'heure où beaucoup de nos dirigeants nous demandent de faire des efforts d'économie sur tout, d'être éco citoyen de montrer l'exemple...

Le soir le quartier est éclairé comme en plein jour. Trouvez vous cela normal ? Cela vous gêne t'il ?

La pollution lumineuse, c'est la dégradation de l'environnement causée par l'excès d'éclairage artificiel. Cette pollution est due à l'éclairage public inutile, au sur-éclairage, aux durées d'éclairage trop longues...

Le nombre lampadaires a augmenté de 30 % par habitant en dix ans.

La pollution lumineuse a de nombreux impacts négatifs :

- **Gaspillage et production excessive de CO2**
- **Diminution de la biodiversité**
- **Atteintes à la santé humaine et au confort**

La lumière intrusive qui pénètre dans les habitations détériore la qualité du sommeil,

Toute cette lumière empêche d'ouvrir les volets l'été pour un rafraîchissement naturel et confortable des dormeurs.

Que faire pour limiter la pollution lumineuse ? Eteindre un lampadaire sur deux ? Diminuer l'intensité lumineuse en cours de nuit ? Eteindre l'éclairage en cours de nuit ?

Il faut surtout réfléchir en reprenant le problème à la base : pourquoi éclairer ? quand éclairer ? comment éclairer ?

J'aimerais bien que nous y réfléchissions tous ensemble.

MERCI. Bernard Durand